



Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Formation / Energie / Environnement

La CAPEB et SONEPAR France s'engagent pour répondre aux enjeux d'économies d'énergie des bâtiments

Paris, le 24 janvier 2012 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et SONEPAR France, société de distribution de matériel électrique éco-responsable, signent aujourd'hui un accord de partenariat. L'objectif : répondre aux enjeux du développement durable par la mise à disposition d'outils facilitant l'information et le renforcement des compétences des entreprises artisanales en matière de travaux d'économies d'énergie.

Répondre aux enjeux de l'efficacité énergétique

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Patrick Salvadori, Directeur Général de SONEPAR France, officialisent le 24 janvier 2012 la collaboration entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et SONEPAR par la signature d'un accord de partenariat.

A travers cette convention, les deux acteurs s'engagent à la mise en œuvre d'un projet commun autour de quatre grands enjeux : promouvoir les travaux d'économies d'énergie, proposer une expertise technique en matière d'efficacité énergétique, apporter des services opérationnels pour répondre aux enjeux de la gestion des déchets et répondre aux exigences environnementales réglementaires de la RT 2012.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *Ce partenariat nous permettra de contribuer à renforcer la compétence des artisans, et tout particulièrement des ECO Artisans, afin qu'ils puissent répondre pleinement aux nouvelles contraintes techniques et anticiper la mise en œuvre du principe d'éco-conditionnalité au 1^{er} janvier 2014.* »

Patrick Salvadori, Directeur Général de SONEPAR France, déclare : « *La maîtrise de l'énergie est aujourd'hui un enjeu majeur partagé par le plus grand nombre d'acteurs. Les nouvelles ambitions de la Commission Européenne en matière d'efficacité énergétique et celles du Grenelle de l'Environnement sont une formidable opportunité pour les entreprises artisanales et l'industrie de la filière électrique. Nous sommes fiers de ce partenariat CAPEB / Sonepar France qui permet de renforcer et soutenir les évolutions du marché.* »

Expérimenter de nouvelles offres et échanger sur les expertises techniques

L'accord prévoit d'associer les entreprises artisanales au premier rang desquelles figurent les ECO Artisans (marque déposée à l'INPI par la CAPEB) à la création des nouvelles offres de SONEPAR qui feront l'objet d'expérimentations sur le terrain. Ce partenariat permettra également aux artisans du bâtiment d'accéder aux services proposés par SONEPAR France pour les aider à répondre aux nouvelles problématiques environnementales telle que la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En parallèle, ils pourront bénéficier des conseils et des expertises sur les produits proposés par SONEPAR.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr), lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Lesquels réalisent :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la publication de la CAPEB : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

A propos de SONEPAR France:

Fort d'une expertise de plus de 40 ans, SONEPAR est un groupe privé français et familial de distribution de matériel électrique, qui réalise un chiffre d'affaires de 15 milliards d'€. Leader dans son secteur et implanté dans 35 pays, SONEPAR intervient sur un marché en pleine innovation, notamment dans les domaines des énergies nouvelles, des économies d'énergie et du développement durable.

Avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'€, SONEPAR France a pour mission de repérer puis sélectionner chez les fabricants les matériaux électriques et les solutions techniques pour les mettre à la disposition des professionnels, notamment des électriciens-installateurs, au bon endroit, au bon moment.

Depuis plusieurs années, la marque « BlueWay » accompagne les actions et initiatives de SONEPAR en matière de développement durable, impliquant à la fois ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs. Plus de 6000 produits, répondant aux critères définis par l'ADEME, et offrant à notre clientèle des solutions à économie d'énergie, sont aujourd'hui labellisés BlueWay.

Contacts presse

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Pierre Alibert - Tél : 01 58 65 10 77 - palibert@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour SONEPAR France

Sonepar France : François Chatin- Tél. : 01 46 73 95 37 et 06 48 70 18 19 - francois.chatin@sonepar.fr
